

Un commentaire allemand sur la séance secrète de la chambre
belge en 1913

De la frontière hollandaise, 18 nov. (Télégramme). L'agence Vas diaz publie comme contribution à l'histoire de l'invasion allemande en Belgique, un résumé du discours que M. de Broqueville, président du conseil et ministre de la guerre en Belgique, prononça à la séance secrète tenue en 1913 par la Chambre des Représentants; lors de la discussion du contingent. On sait que c'est immédiatement à la suite de cette séance que cessa l'opposition contre la nouvelle loi militaire. Voici ce que dit le ministre:

"Cette assemblée se tient à huis clos, parce que j'ai à vous faire certaines déclarations qui ne peuvent pas être rendues publiques en ce moment. Pourtant j'entends n'influencer personne et chacun restera libre de voter selon ses convictions. Je n'en voudrai pas non plus à celui qui ne tiendrait pas compte de mes déclarations. Je ne demande que le secret. Notre projet de loi procède de la loi allemande du 14 juillet 1912, cette loi organise la plus grande augmentation militaire que l'Allemagne ait décrétée depuis 1870: notre voisine aura ainsi une armée de premier rang de 300.000 hommes de plus que la France. Pendant l'été dernier, nous avons appris par diverses puissances que cet accroissement a pour objet de faire passer l'armée allemande par la Belgique. Nos inquiétudes furent encore augmentées par le fait que nos plans de campagne étaient divulgués; aussi voulûmes nous nous renseigner complètement".

Le ministre lut ensuite divers rapports sur les chemins de fer qui entourent le camp d'Elsenborn, et sur la possibilité pour l'Allemagne de jeter en une seule nuit 50.000 hommes sur la Belgique, par une marche de 3 heures. Il continua ainsi:

"Nous devons donc nous garder contre l'Allemagne. Quant à la France, je vous rappellerai que les fortifications de Lille sont déclassées, mais non celles de Maubouge, que de nouveaux forts vont être construits sur notre frontière méridionale et que la France a augmenté le nombre de ses régiments de cavalerie et d'infanterie. Je ne crains pas de violation de notre indépendance de la part de la France, mais je tiens pour certain que la France a dû envisager l'hypothèse d'une traversée de la Belgique par ses troupes, pour le cas où notre territoire ne serait pas respecté par l'Allemagne. Pour prévenir toute violation, nous devons pourtant nous préparer rapidement des deux côtés à la fois. Diverses puissances nous ont fait savoir que nous ne sommes plus en situation de remplir le devoir qui nous incombe, de nous défendre nous-mêmes. Le plus grand

danger consisterait en ce que des puissances étrangères viennent s'établir sur notre pays pour le protéger. Cet avis nous a été donné par plusieurs souverains, et encore en juillet de cette année, un souverain, ami de la Belgique, a nettement déclaré ceci à notre roi: "Je conseille amicalement à la Belgique, de se préparer sérieusement à sa propre défense, car le miracle de 1870, où la Belgique resta saine et sauve entre les deux armées belligérantes, ne se réalisera plus". Devant cette accumulation de faits et de renseignements, nous n'avons plus pu hésiter. La situation militaire est devenue un élément de paix. Ce jugement, qui nous avait été apporté par voie diplomatique, nous indiquait clairement nos obligations. Il ne nous restait qu'à nous adresser à nos autorités militaires, et leur réponse est consignée dans le projet de loi déposé devant vous".

Le ministre ne dit pas le nom du souverain étranger. Mais l'agence Vas dia se dit autorisée à affirmer qu'il s'agit de feu le roi de Roumanie.

Cette communication de l'agence Vas-dia est particulièrement intéressante: elle montre en effet que déjà en 1917, le ministre de la guerre de Belgique ne craignait pas une violation de la neutralité belge de la part de la France, et ne se croyait menacé du côté français que dans le cas où l'Allemagne violerait notre territoire. Voilà un anneau de plus dans la chaîne des indications qui montrent que déjà depuis plusieurs années, la Belgique avait conclu une alliance avec la France, au détriment de l'Allemagne.

Traduit du Kölnische Zeitung 19 Novembre 1914
Morgen-Ausgabe.